

Annexe 1

PERTES DE FONDS EN VITICULTURE- DEPARTEMENT 37

Nom et prénom, raison sociale du demandeur :

.....

N° Pacage

N° Siret.....

N° CVI.....

DECLARATION DE DOMMAGES
GELS DU 30 JANVIER au 13 FEVRIER 2012 et
DU 16 au 17 AVRIL 2012

Remplacement des ceps morts

PERTES DE PLANTS VITICOLES (localisation géographique : à préciser sur un plan ou sur le Registre parcellaire Graphique (RPG))								
Commune	N° Parcelle cadastrale	Cépages	Surface de la parcelle C.V.I (ha.a.ca)	Surface endommagée	Densité de plantation (nb pieds /ha)	Année et mois de plantation	Nombre De pieds morts	Observations

Je, soussigné (e),, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche.

Fait à le

Date et signature du producteur
(du gérant en cas de forme sociétaire, de tous les associés pour les GAEC).